

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 27 MARS 2017 À 17 HEURES 30

N° DEL2017_052 : VENTE DE DOCUMENTS - APPROBATION DES TARIFS

L'an deux mille dix sept, le vingt sept mars

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le lundi 27 mars 2017 à 17 heures 30 en séance publique, sur convocation de monsieur Philippe BONNECARRÈRE, président de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Monsieur Philippe BONNECARRERE

Secrétaire : Monsieur Pierre DOAT

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Philippe BONNECARRERE, Dominique SANCHEZ, Dominique MAS, Patrice BEDIER, Robert GAUTHIER, Muriel ROQUES-ETIENNE, Sarah LAURENS, Gisèle DEDIEU, Bruno LAILHEUGHE, Jean-Michel BOUAT, Geneviève PEREZ, Steve JACKSON, Patrick BETEILLE, Michèle BARRAU-SARTRES, Enrico SPATARO, Frédéric CABROLIER, Pierre DOAT, Eric GUILLAUMIN, Delphine DESHAIES-GALINIE, Christian CHAMAYOU, Francis SALABERT, Claude JULIEN, Anne-Marie ROSÉ, Blandine THUEL, Jean-François ROCHEDREUX, Pascal PRAGNERE, Laurence PUJOL

Membres présents non votants : Mesdames, messieurs,
Messieurs, madame, Philippe GRANIER, Marie-Claire MALROUX, Yves CHAPRON

Membres excusés : Mesdames, messieurs,
Emmanuelle PIERRY (pouvoir à Francis SALABERT), Odile LACAZE (pouvoir à Gisèle DEDIEU), Claude LECOMTE (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Sylvie BASCOUL-VIALARD (pouvoir à Laurence PUJOL), Elodie NADJAR (pouvoir à Patrice BEDIER), Marie-Louise AT (pouvoir à Muriel ROQUES-ETIENNE)

Votants : 33

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU LUNDI 27 MARS 2017

N° DEL2017_052 : VENTE DE DOCUMENTS - APPROBATION DES TARIFS

Pilote : Réseau des médiathèques

Monsieur Philippe BONNECARRERE, rapporteur,

Le réseau des médiathèques de l'Albigeois procède continuellement à du « désherbage », c'est-à-dire au retrait des collections de documents abîmés, devenus obsolètes, qui ont simplement fait l'objet d'une actualisation, ou au retrait consécutif à mise en place du réseau (réflexion sur l'offre de documents au niveau du réseau et non plus d'une seule médiathèque). Pour ceux qui sont en relatif bon état, il est proposé de procéder à une vente aux particuliers.

Tous les documents sont concernés (fictions, documentaires, BD, revues, quelques CD et jeux), exceptés les DVD pour des raisons juridiques et tout document qui aurait une valeur patrimoniale (les documents d'intérêt local, ou des « collections d'études » qui sont alors mis en magasin de conservation). Des listes de ces documents désherbés sont soigneusement établies (dites listes de pilon) et le tampon « annulé » est apposé sur l'estampille de la bibliothèque (sur page de titre).

Il n'y a pas eu de telle vente au sein du réseau des médiathèques depuis 2012, en conséquence la quantité de documents est assez importante, estimée entre 7000 et 9000 environ. La demande est forte de la part des usagers.

La vente aura lieu le samedi 13 mai 2017 de 10 heures à 16 heures, dans le parking du personnel à la médiathèque Pierre-Amalric, de manière centralisée pour l'ensemble des médiathèques du réseau. La logistique sera prise en charge par le personnel avec l'aide des services techniques (nettoyage et prêt de matériel).

Il est proposé les tarifs de vente ainsi qu'il suit :

- 2 € le lot de 3 documents ;
- 1 € le lot de 5 revues ;
- 2 € la bande dessinée ;
- 3 € pour un beau livre.

La recette peut être évaluée à 5 000 €.

Le conseil de communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis favorable du bureau communautaire en date du 2 mars 2017,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE l'organisation de la vente de documents mis au rebut au réseau des médiathèques.

FIXE les tarifs suivants pour la vente d'ouvrages mis au rebut par le réseau des médiathèques :

- 2 € le lot de 3 documents ;
- 1 € le lot de 5 revues ;
- 2 € la bande dessinée ;
- 3 € pour un beau livre.

Pour extrait conforme,
Fait le 27 mars 2017,

Le président,

Philippe BONNECARRÈRE